



Commission de Discipline

Réunion du 24 janvier 2019 - PV N°20

PRESENTS : Mme PIGEON Huguette (secrétaire de séance) - MM. DELOL Bernard (Président) - MERLINGEAS Christian - ANDRIEUX Paul - BRIEU Denis - BIGOT Pierre - TAIPA José - PINOTTI Pascal

EXCUSES : MM. AUTIERE Hervé - MANOURY Patrick - MARTIN Jean-Bernard

Les décisions de la Commission de Discipline sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours, conformément aux dispositions de l'article 3.4 du règlement disciplinaire (annexe 2 des Règlements Généraux de la FFF).

La commission rappelle que tout licencié exclu peut, s'il le souhaite, envoyer un rapport circonstancié à la commission afin de lui apporter des éléments complémentaires, ce qui permet d'autant plus de faciliter le traitement du dossier. Tout club peut également demander à être entendu par la Commission.

Ont été enregistrés :

Avertissement : 75

3^{ème} avertissement - 1 match de suspension : 5

1 match de suspension : 4

2 matchs de suspension : 2

3 matchs de suspension : 1

12 mois de suspension : 1

Match N°20531594 D4 Brassage poule C CONDAT 3 / TERRASSON USA du 04/11/2018

Réponse commune avec la Commission des Championnats à TERRASSON USA le 21/01/2019.

Match N°20734853 D3 poule B HAUTEFORT / BELVES du 04/11/2018

Suite à audition pour instruction du dossier, la commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de BELVES.

Créditer l'arbitre M. LADOIRE David 8,98 € à la charge du club de BELVES.

Amende de 30 € au club de BELVES pour absence non excusée du licencié n°320532335.

- Suite au courriel du 17/01/2019 du Président de l'AS COUZE à la Commission d'Appel de la LFNA et après complément d'enquête, la Commission de Discipline constate que M. BALDAUF André s'est exprimé sur deux PV de la CDA parus sur le site internet du District :

- PV du 13 juin 2018 « M. BALDAUF apporte son soutien à Damien MIGNOT et dit qu'il assistera celui-ci dans les procédures à venir ».

- PV du 31 août 2018 « M. BALDAUF regrette la décision prise par la Commission Régionale d'Appel qui va à l'encontre du combat contre la violence menée par le District depuis de nombreuses années ».

De plus, M. BALDAUF ne s'est jamais exprimé sur cette affaire sur le site de l'UNAF 24.

ATTENTION : Le tableau ci-dessous a pour seule fonction de communiquer les délibérations de la Commission de Discipline à titre d'information. Ce tableau ne peut donc faire l'objet en l'état d'aucune contestation devant un quelconque organe. Les sanctions sont consultables sur Footclubs, pour les clubs, et sur son Compte F.F.F., pour le licencié.

Le Président,
Bernard DELOL

La Secrétaire de séance,
Huguette PIGEON



Commission de Discipline

Réunion du 24 janvier 2019 - PV N°20

Compétition	Qualité	Club sanctionné	Date match	Motif	Sanction
Départemental 3	Joueur	F.C. BELVESOIS	04/11/2018	Bousculade envers arbitre assistant entraînant une ITT de 3 jours	12 mois de suspension ferme + match perdu par pénalité
Départemental 4 Promotion	Joueur	SECTION A. CHAMPAGNACOISE	20/01/2019	A Joue Alors Qu'il Etait Suspendu	1 Match De Suspension Ferme
Départemental 2		J.S. CHAPELLOISE	20/01/2019	Comportement deplace envers arbitre	2 Matchs De Suspension Ferme
Départemental 2	Joueur	ENT. MARQUAY-TAMNIES	20/01/2019	Comportement antisportif (FMI)	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
Coupe du District U15	Joueur	ESP.S. MONTIGNACOISE	19/01/2019	Propos blessant a arbitre ou AA	3 Matchs De Suspension Ferme
Départemental 4 Elite	Joueur	ESP.S. MONTIGNACOISE	20/01/2019	A Joue Alors Qu'il Etait Suspendu	1 Match De Suspension Ferme
Coupe Dordogne Futsal Seniors	Joueur	PAYS EYRAUD LE FLEIX ST PIERRE EYRAUD	20/01/2019	Contestation Decision Arbitre Ou Aa	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
Coupe Dordogne Futsal Seniors	Joueur	A.S. PAYS DE MONTAIGNE ET GURCON	20/01/2019	Anéantir une occasion manifeste de but	2 Matchs De Suspension Ferme
Départemental 3	Joueur	A.S. PERIGORDINE	20/01/2019	Comportement antisportif (FMI)	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
Départemental 2	Joueur	LES AIGLONS RAZACOIS	20/01/2019	Comportement excessif envers arbitre	1 Match De Suspension Ferme
Départemental 2	Joueur	U.S.ST GENIES ARCHIGNAC AUBAR	20/01/2019	Comportement antisportif (FMI)	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
Départemental 1	Joueur	TOUR S. MERLES BLANCS 88 VERTEIL	20/01/2019	Retarder la reprise du jeu (FMI)	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
Départemental 4 Promotion	Joueur	U.S. VILLEFRANCHE DE LONCHAT	20/01/2019	A Joue Alors Qu'il Etait Suspendu	1 Match De Suspension Ferme